

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.



Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (à minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ● Non bâti ● Foncier avec bâti ■ Location ■ Vente ■ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre Date limite de dépôt : 26/01/2026

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca
50 MANCHE - 02 31 47 23 64				
PONTS	Maudon 3	01	39	49
61 ORNE - 02 31 47 23 67				
COULONGES-SUR-SARTHE ; EXTENSIONS : LALEU, BURES	L'Aunay ; Les Grandes Hayes ; Herbage Gras ; La Haie ; Les Ruettes ; Mare Hébert.	157	07	59
Cession d'exploitation agricole polyculture-élevage au complet, situé à "L'Aunay" 61170 COULONGES-SUR-SARTHE, avec reprise du cheptel vif et matériel d'une surface totale de 157 ha 07 a 59 ca, dont en vente de 10 ha 40 a 92 ca, et en locations complémentaires de 146ha 66a 67ca.				
JUVIGNY VAL D'ANDAINE	Champ Saulet	48	65	05
Transmission d'exploitation avec matériel à reprendre – 41ha30a90ca à louer et 7ha39a15ca à vendre				
ECOCUACHE LES VALLEES	Le Bout de Bas - Le Vieux Batinly	2	37	95
Parcelles en nature d'herbage				
27 EURE – 02 35 59 66 97				
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON	LA HAIE DES SAULES	2	08	22
Parcelles de labour et une parcelle de taillis				
76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93				
PETIT CAUX	"La Grande Sole Penly"	4	72	00
Parcelle destinée à un changement temporaire d'utilisation dans le cadre du Grand Chantier EPR 2 -PENLY-				
ANNEVILLE SUR SCIE	"Plaine de Tourville"	2	40	00
EMPRISE D'UN BASSIN DE RETENTION DES EAUX DE RUISELLEMENT DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT ROUTIER DE LA RN 27 ha 20 a 00 ca (sous réserve de document d'arpentage)				
ECALLES ALIX	"La Grande Rue" "La Boullaire"	16	40	28
Libre au 30/09/2027				
LANQUETOT	"Lanquetot"	6	56	17
Libre au 01/10/2026				
ENVRONVILLE	"Hameau Masson"	2	39	67
Libre au 30/09/2026				
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT	"Forrières de Haut" "La Ruelle aux Cailloux" "Plaine du Chemin d'Arques"	1	85	51
Bien occupé par bail de petite parcelle sur une surface de 78 a 97 ca et bien libre sur une surface de 1 ha 06 a 54 ca.				